



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 1^{er} juin 2022

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Rivière-Ouelle à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président
Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme
Monsieur Léo-Paul Thibault, Rivière-Ouelle
Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime
Madame Pascale G. Malenfant, Saint-Anne-de-la-Pocatière

Est aussi présent : Madame Manon Lévesque, directrice générale
Monsieur Gilles Lizotte, responsable des opérations

Dans le but d'alléger le texte,
« **Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest** »
est appelée ci-après « **La Régie** ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

38.06.22 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Pascale G. Malenfant et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 1^{er} juin 2022 soit accepté tel que présenté en laissant le point Questions diverses, ouvert.

39.06.22 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 MAI 2022

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 4 mai 2022, tenue à la Municipalité de Saint-Onésime d'Ixworth, soit accepté tel que présenté.

4. SUIVI DES PLAINTES ET DES OPÉRATIONS AVEC M. GILLES LIZOTTE

M. Gilles Lizotte n'a rien à signaler.

40.06.22 5. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE MAI 2022

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes du mois de mai suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 31 MAI 2022		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	1 ^{er} au 31 mai 2022 (4 sem.)	6 060,37 \$
Administration	1 ^{er} au 31 mai 2022 (4 sem.)	1 259,79 \$
	Total des salaires	7 320,16 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de mai	15,95 \$

Vidéotron	Téléphone	58,08 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Total des incompressibles		164,03\$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Pétroles B. Ouellet	diésel	11 409,80 \$
Garage Conrad Dionne	334 hose hydraulique, 335 cylindre de pince	584,62 \$
Centre service St-Philippe	334 starter, réservoir air, support garde-boue	3 315,08 \$
Carrefour Camion RDL	335 ne démarre plus, filage, transport RdL	1 380,70 \$
Coop Avantis	336 changer huile	201,17 \$
Pneus F.M.	334 démonté installé pneus	94,56 \$
Énergie Sonic	diésel	1 352,93 \$
Filgo Énergie	diésel	600,37 \$
Total des comptes à payer		18 939,23\$
Grand total		26 423,42\$

41.06.22 6. **DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MAI 2022**

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de mai 2022 soit accepté tel que présenté.

7. **QUESTIONS DIVERSES**

RENCONTRE AVEC LES MAIRES DE VILLE LA POCATIÈRE ET DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES POUR VOIR LES POSSIBILITÉS DE SE JOINDRE À LA RÉGIE

Le président nous informe que lors d'une rencontre entre les maires de la MRC, il y a eu des discussions sur la possibilité de faire une demande de subvention auprès du MAMH afin de faire une étude de regroupement pour la Régie des matières résiduelles. La municipalité de Saint-Roch des Aulnaies et Ville de La Pocatière pourraient avoir de l'intérêt. Ce dossier est à suivre au niveau de la MRC.

POSSIBILITÉ DE COLLECTE DES BACS BRUNS DES MUNICIPALITÉS DE SAINT-ANDRÉ, SAINTE-HÉLÈNE ET SAINT-JOSEPH

La directrice générale de la Municipalité de Saint-André a contacté la direction de la Régie pour voir les possibilités de collecte des bacs bruns des municipalités de Saint-André, Sainte-Hélène et Saint-Joseph. Après discussion, les administrateurs de la Régie concluent que de donner des services aux autres municipalités en tant que clients n'entrent pas dans la vocation de la Régie.

CUEILLETTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Une discussion a eu lieu entre l'UPA et la MRC au sujet des cueillettes de plastiques agricoles. Les plastiques agricoles ramassés lors des cueillettes régulières de la récupération sont souvent contaminés pour les autres matières recueillies. Les administrateurs voient les possibilités que la Régie effectue la collecte des plastiques agricoles distinctement des autres collectes pour les municipalités de la MRC. D'autres discussions sont à venir au niveau de la MRC.

42.06.22 **SOUSSION DE ATRIA POUR LA SAUVEGARDE DES DONNÉES INFORMATIQUE (BACKUP CLOUD)**

Attendu que la Régie ne dispose d'aucun système de sauvegarde des données informatiques contenues sur son ordinateur;

Attendu que si un bris ou tout autre incident survient au niveau de l'ordinateur, les données pourraient être perdues;

Attendu que Atria nous propose une sauvegarde en ligne au coût de 17,00 \$ par mois et des frais de mise en place d'Acronis pour la sauvegarde des données au coût de 125,00\$;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par Mme Chantal Boily d'accepter la proposition de Atria au coût unique de 125,00 \$ + taxes pour la mise en place et de 17,00 \$ + taxes mensuellement pour la sauvegarde des données de la Régie.

HÉBERGEMENT DU SITE INTERNET

La directrice générale nous informe que notre site internet est présentement hébergé au coût de 389,98 \$ par année avec la compagnie 1696.io de Rimouski. Hébergement Web Canada nous offre l'hébergement au coût 57,48 \$ pour la première année et 155,88 \$ annuellement pour les années suivantes.

Les administrateurs se questionnent sur la pertinence que la Régie ait son propre site internet, d'autant plus qu'il est désuet. Ils demandent à la directrice générale de vérifier avec les cinq municipalités de la Régie les possibilités que nos informations légales et autres soient publiés sur leurs sites internet.

43.06.22 **8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 6 juillet à 19 heures à la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant tel que prévu au calendrier des rencontres.

44.06.22 **9. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 19 h 43.

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Gilles DesRosiers, président

Manon Lévesque, secrétaire-trésorière